

Lundi 9 novembre,

Grand Cognac met en place des mesures renforcées au sein de ses sites administratifs

A ce jour, la circulation de l'épidémie de coronavirus reste très active en France et concerne tous les territoires.

Dans ce contexte, Grand Cognac n'est pas épargné et renforce les mesures barrières au sein de ses sites administratifs afin de limiter la propagation du virus suite à la confirmation de quelques cas d'agents de la communauté d'agglomération testés positifs à la Covid-19.

A compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre :

Seul l'hôtel de communauté de Grand Cognac continuera à **accueillir le public aux horaires d'ouverture habituels**.

Les sites administratifs de Grand Cognac à **Jarnac, Genté** (service Développement économique) et **Segonzac** (service Eau et assainissement) accueilleront le public **uniquement sur rendez-vous**. L'accueil téléphonique est maintenu.

Pour nous contacter :

Hôtel de communauté de Grand Cognac,	Tel : 05 45 36 64 30 6 rue de Valdepeñas 16111Cognac	Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi De 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30 Le vendredi De 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00
Site administratif de Genté (Service Développement économique)	Tel. : 05 45 83 47 99	
Site administratif de Jarnac	Tel. : 05 45 81 76 01	
Site administratif de Segonzac (service Eau et assainissement)	Tel. : 05 45 35 12 29	

Contact presse :

Virginie Beauvallet – Directrice de la communication
06 11 53 71 77 - virginie.beauvallet@grand-cognac.fr

Renaud Combaud - Directeur de Cabinet
05 17 22 31 34 / 06 89 20 65 70 - renaud.combaud@grand-cognac.fr

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr

